



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant(e) en classe relais	
Rattachement hiérarchique : L'enseignant est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement.	Texte de référence : Répertoire des métiers de l'EN, circulaire n° 2014-037 du 28-3-2014
Rattachement administratif : Collège RASPAIL -CARPENTRAS	Indemnités :
Quotité : temps plein	Conditions : affectation à titre définitif
Lien avec d'autres acteurs / partenaires : L'encadrement des élèves d'un dispositif relais est constitué d'une équipe restreinte d'enseignants, d'éducateurs, de personnels associatifs et de professionnels de l'animation. Elle travaille en relation étroite avec les personnels sociaux et de santé, les personnels d'orientation ainsi qu'avec la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), les équipes de réussite éducative, la PJJ.	Procédure de recrutement : Commission d'entretien
Résumé de l'activité : Dans le cadre de la circulaire n° 2014-037 du 28-3-2014, la pratique pédagogique en dispositifs relais doit prendre en compte la situation particulière de chaque élève et l'aider à s'engager dans un projet qui favorise la poursuite d'un cursus de formation avec de meilleures chances de réussite. À cette fin, elle met en œuvre trois principes : l'individualisation du parcours, le suivi de l'élève et l'engagement de sa famille	
Détail des missions : <ul style="list-style-type: none">- Assurer les enseignements auprès d'élèves en voie de rupture avec le système scolaire (absentéisme, démotivation pour les apprentissages, comportement perturbateur, passivité et repli)- Élaborer un projet pédagogique qui réponde à des objectifs de scolarisation et de socialisation- Faire connaître ce projet et promouvoir l'action de la classe relais auprès des collèges du réseau académique- Accompagner les équipes des établissements concernés dans la prise en charge des élèves admis dans le dispositif et assurer la liaison avec leur collège d'origine- Évaluer les acquis et rédiger les bilans pour rendre compte des actions engagées- Suivre l'élève dans sa période de réintégration au collège ou dans son nouveau parcours de formation,- Favoriser le dialogue avec les parents- Construire le partenariat avec les associations, éducateurs, entreprises...- Animer les réunions d'équipe pluridisciplinaire	
Formation / Expérience professionnelle : de préférence, être titulaire du CAPASH ou du CAPSAIS option F ou avoir une expérience d'enseignement auprès d'élèves en difficulté, relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé.	

Savoir-faire / Compétences :

- posséder des compétences pédagogiques de bon niveau ;
- connaître le développement psychologique, cognitif et social de l'adolescent ;
- identifier les conditions et modalités du travail en partenariat (équipes de suivi de la scolarisation, secteur médico-social, santé, etc.).

Connaissances :

- Connaître le système éducatif et ses enjeux,
- Connaître la didactique des domaines enseignés,
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant.

Savoir-être / Qualités :

- bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation,
- bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec les partenaires et équipes pédagogiques),
- motivation pour la prise en charge d'un public en difficulté,
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement.

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de circonscription, pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr